

Etat des lieux à la DGFIP comme à La Réunion

Des services publics difficiles d'accès :

En date du 23 février, l'institution « Défenseur des Droits » dirigée par Jacques Toubon a publié son rapport annuel.

Ce sont 86 596 dossiers de réclamations qui ont été traités soit près de 866 par département. Cette autorité indépendante dénonce « les difficultés d'accès des usagers des services publics, parfois insurmontables ».

Par exemple, selon l'Observatoire des non-recours aux droits et services (Odenore) qui est une structure rattachée au CNRS; ce sont chaque année, 5,7Mds d'euros de RSA qui ne sont pas versés à des personnes qui pourraient y prétendre.
Ce qui est plus que flagrant à La Réunion.

Autre exemple, selon le même mécanisme, ce sont aussi 700 millions d'euros de couverture maladie universelle complémentaire qui ne sont pas reversés aux ayant-droits.

Selon le Défenseur des Droits, la faute en incombe « à la multiplication des procédures administratives ainsi que leur dématérialisation progressive ».

Les dispositifs d'accompagnement de ces populations fragilisées ont leurs propres failles qui sont loin de faciliter la tâche des prétendants aux aides sociales.

L'autorité estime qu'une personne sur cinq peine à effectuer des démarches administratives pour faire valoir ses droits.

Et ici cela est bien pire

Cette situation se vérifie sur le terrain, car selon le Défenseur des Droits et ses délégués, la faute en incombe « à la multiplication des procédures administratives ainsi que leur dématérialisation progressive »

N'en déplaise à notre Direction, la dématérialisation peut être un frein pour beaucoup de citoyens qui ne maîtrisent pas ou ne peuvent accéder aux outils du numérique.

Aussi au risque de rompre l'égalité de traitement, pour F.O.-DGFIP l'accueil physique des populations doit rester une possibilité d'accès offerte par notre Administration

Malheureusement, les dernières dispositions prises par le Directeur général concernant les paiements déplacés, ainsi que les caisses sans numéraire, ne vont pas du tout dans ce sens..

Allongement du temps de travail ?????

Avec la surenchère pratiquée par certains candidats à la fonction Présidentielle, qui envisage notamment de supprimer la durée légale du travail, il n'est pas inutile de rétablir certaines vérités en livrant quelques chiffres.

La plupart de ceux qui veulent allonger le temps de travail, le souhaitent tout d'abord pour des raisons au moins autant morales qu'économiques: il s'agirait de réhabiliter une «valeur travail ». Or, la France est le pays européen où on accorde la plus grande importance au travail.

Oui car, lors d'une enquête menée par la commission européenne en 2006 dans les 27 pays de l'Union, en moyenne 84% des personnes interrogées estiment que le travail est très important dans leur vie. Pour les Britanniques, ce sont 66% des personnes, 69% pour les Irlandais, 80% pour les Danois et 92% (le taux le plus élevé) pour les Français, seuls les Slovénes atteignent également ce pourcentage.

En France, l'INSEE interroge, chaque trimestre, un échantillon de 110 000 personnes réparties dans 57 000 ménages sur leur durée de temps de travail au cours d'une semaine de référence donnée.

Les autres instituts des pays européens voisins en font autant.

Le tableau suivant résume le résultat de ces enquêtes.

Nationalités	Durée Travail Hebdomadaire
Moyenne de la zone euro	34,8 heures
Turquie	47,8 heures
Roumanie	40,7 heures
Pologne	39,1 heures
France	34,5 heures
Allemagne	34,3 heures
Danemark	33,4 heures
Pays Bas	30,4 heures

L'enquête fait ressortir quelques chiffres concernant le temps de travail à temps plein qui en France est le plus faible d'Europe avec 37,4 heures par semaine avec celui de la Finlande .

La durée moyenne dans la zone euro est de 39 heures , de 40,3 heures pour l'Allemagne par exemple.

A contrario, avec 22,2 heures par semaine en moyenne, le temps de travail des salariés français à temps partiel est plus important que la moyenne de la zone euro qui est de 20,4 heures, au Royaume-Uni de 19,6 heures ou en Allemagne de 19,3 heures.

La spécificité française réside dans un «mix» de temps de travail plus faible que les autres pour les salariés à temps plein et plus important qu'ailleurs pour les salariés à temps partiel. Or, en France comme dans beaucoup de pays européens, le travail à temps partiel est pour l'essentiel l'apanage des femmes et souvent c'est un temps partiel non choisi.

France par rapport à :	Hommes/Temps de travail	Femmes/Temps de travail
Zone euro	- 1 heure	+0,7 heure
Allemagne	-1,6 heures	+2,2 heures
Royaume-Uni	-2,7 heures	+1 heure

Le tableau ci-dessous résume l'écart moyen du temps de travail hebdomadaire entre les hommes et les femmes.

Pays	Ecart Moyen Temps Travail Hommes/Femmes
France	4,7 heures
Royaume-Uni	8,4 heures
Allemagne	8,5 heures
Pays Bas	10 heures

**L'allongement de la durée du travail pour relancer l'économie est une fausse solution.
FO ne cesse de le dénoncer.**

En effet, la productivité des salariés français, c'est-à-dire la quantité de richesse produite chaque année par personne qui occupe un emploi est de l'ordre de 80 000€ selon les derniers chiffres 2016 de la Commission européenne.

Pays	Productivité salariés français par rapport à :
Moyenne zone euro	+13 %
Royaume-Uni	+9 %
Allemagne	+10 %
Italie	+16 %
Espagne	+26 %

Le niveau élevé du chômage en France ne résulte pas d'une paresse liée à un trop faible temps de travail mais plutôt à une productivité trop forte ; pour produire autant de richesses qu'ailleurs, on a besoin de moins d'emplois chez nous.

**Les salariés sont victimes de leur performance en matière de productivité
L'allongement de la durée du temps de travail pourrait être un moyen relativement indolore de faire baisser les salaires.**

Les 39 heures hebdomadaires payées 35 heures permettraient de diminuer les salaires horaires de 10% sans toucher au salaire mensuel.

Mais cette course au moins-disant social avec nos voisins européens nous mènerait droit dans le mur.

Cette politique salariale dénoncée par Force Ouvrière aurait comme conséquence des pertes d'emplois ou des non-crétions ce qui reviendrait au même.

**VOUS ETES NOMBREUX A NOUS
SOUTENIR
N'HESITEZ PAS A NOUS REJOINDRE
AVEC FO L'INDEPENDANCE AU SERVICE
DE
VOS DROITS**



BULLETIN d'ADHESION

NOM : _____ **Prénom :** _____

Grade : _____ **Indice :** _____

Quotité travail : _____

Affectation : _____

Déclare vouloir adhérer au :
**Syndicat Force Ouvrière des Finances
Publiques**

Fait à _____ le _____

ASSEMBLEE GENERALE LE 04/05/2017 !!

Au Restaurant chez JACKY
Rivière des Galets 54 rue Louise Michel
97419 La Possession

Pour tous nos adhérents et les sympathisants FO.

9h00 : accueil des participants (café, viennoiserie, jus)
9h30 : début des travaux
12h00 : fin des travaux

A l'occasion de ces travaux, nous ferons le point sur l'activité de votre section syndicale FO-DGFIP Réunion.